



DAAC - Chorépass

Danse

Objectifs pédagogiques : - *Appréhender la création chorégraphique contemporaine.*

- *Se confronter aux œuvres et au langage chorégraphique. Découvrir les espaces d'expression de la création chorégraphique (Théâtre, espaces publics) et les métiers en lien avec le spectacle vivant.*

- *Traverser l'univers artistique d'un chorégraphe par la pratique d'ateliers.*

Descriptif de l'action :

Le projet est porté par une équipe pluridisciplinaire. Il est élaboré en partenariat avec une [structure culturelle de proximité](#). Il permet à une classe d'appréhender la danse et les arts vivants en tant que spectateur et danseur.

Différentes étapes de l'action :

- 1) Deux ou trois spectacles chorégraphiques en lien avec la programmation de la structure culturelle choisie. ([Rencontrer](#))
- 2) Une visite des lieux de spectacles sous un format défini par la structure, une rencontre avec des professionnels du spectacle (techniciens, administratifs, artistes). Les structures ont toute latitude pour proposer des ressources propres (mallettes pédagogiques, expositions...) ou toute autre activité en lien avec leur actualité (conférences, débats, bord de scène...). ([Connaître](#)) / ([Rencontrer](#))
- 3) Une pratique artistique sous forme d'atelier avec un artiste partenaire (5h en 2 séances), qui se déroulera en amont ou en aval du spectacle. ([Pratiquer](#))
- 4) Une restitution est attendue au terme du parcours rayonnant au moins à l'échelle de son établissement. Elle prendra la forme d'un objet « chorégraphique » libre (pièce chorégraphique, exposition, objet : vidéo, photographique, littéraire, numérique, carnet de bord ou de voyage sensible).

Le partenariat avec certaines structures culturelles permet de proposer des « Chorépass » thématiques tournés vers le livre ou encore l'esprit critique.

Vous trouverez ci-joint la déclinaison du « [Chorépass du livre](#) » et du « [Chorépass : Esprit De Corps Critique](#) » proposés par la Manufacture CDCN Nouvelle Aquitaine.

Le Chorépass peut également être le support l'année Africa 2020



Niveaux concernés :

Collèges, lycées (LGT, LP) et EREA

Pour construire ce projet :

Il est impératif de se rapprocher d'une structure culturelle de proximité (danse) ([liste](#)). La co-construction permet de partager les objectifs du projet, de choisir des spectacles et l'artiste partenaire, mais également d'établir un budget et un calendrier.

Après cette étape indispensable, la structure culturelle pourra solliciter la DRAC Nouvelle Aquitaine pour le cofinancement des interventions artistiques.

Financements :

Une aide peut être sollicitée auprès des Conseils Départementaux et du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine dans le cadre des appels à projets.

Financements propres de l'établissement :

L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres le financement des transports et de la billetterie et 200€ de cofinancement des interventions artistiques.

Inscriptions : sur l'application ADAGE

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid149407/adage.html>

Renseignements : Nathalie Ferrier, Conseillère académique art et culture.

nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr

05 57 57 35 90 - DAAC Rectorat de Bordeaux

En département s'adresser aux professeurs relais danse ([liste](#))

Partenaires culturels :

Structures culturelles danse de proximité :
([liste](#))

Partenaires institutionnels :

DAAC du Rectorat de Bordeaux
DRAC Nouvelle-Aquitaine
Région Nouvelle-Aquitaine
Conseils Départementaux